



Réunion du 22 octobre 2018

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67  
Désignations contrôleurs : M. Yassin AMCHACHTI 06 17 01 97 54  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79  
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Florian REBAUD 06 28 47 08 76  
Responsable formation arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18  
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18  
Désignations U18 : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48  
Désignations U15 : M. Jonathan THESSERRE 07 82 57 30 57  
Désignations assistants Ligue jeunes : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48  
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Valideur des rapports d'observation jeunes : M. Martin BOUCHET 06 41 88 45 50

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur ; les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### INFO

A partir du **22 octobre**, les arbitres désignés sur les matchs de Ligue jeunes sont priés de se rapprocher de **M. DUPUY Guillaume jusqu'au 3 décembre**. Merci.

### FORMATION LIGUE « DEVENIR ARBITRE REGIONAL »

Tous les arbitres de district, « jeunes » ou « seniors », intéressés pour se former à l'arbitrage régional, sont priés de venir à une réunion d'information le **jeudi 8 novembre à 19h**, au District de la Loire.

### LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

### AVIS A TOUS LES ARBITRES

Merci de bien vouloir lire le PV (commissions seniors, foot diversifié, féminines, jeunes) afin de prendre connaissance d'une possible modification (d'horaire, de terrain, de date) concernant le match que vous devez arbitrer le week-end.

### DEVENIR ARBITRE

La Commission des Arbitres organise une formation « arbitre » sur 4 journées : vendredi 30 novembre, de 18h à 22h ; samedi 1<sup>er</sup> décembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h (le repas sera fourni par le District de la Loire) ; vendredi 7 décembre, de 18h à 22h ; samedi 8 décembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h (le repas sera fourni par le District de la Loire).

Vous trouverez tous les renseignements et documents à fournir sur le site du District, dans la rubrique « **arbitrage - devenir arbitre** »

### RAPPEL CARTON BLANC

Nous rappelons encore une fois à tous les arbitres que pour le **carton blanc**, il n'y a qu'un seul code disciplinaire : le **110**. Une mauvaise rédaction de feuille de match « papier » ou FMI rentre dans les situations de manquement administratif prévu au règlement intérieur de la CDA.

### INFO FMI ET FEUILLE DE MATCH PAPIER

La CDA rappelle à tous les arbitres que la FMI et les feuilles de match papier doivent être remplis entièrement et correctement ! Notamment les sanctions administratives (avertissements, exclusion joueur ou dirigeant) qui doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur la FMI ou inscrites sur la feuille de match papier, sans oublier de cocher la case annexe (rapport suit).

**En cas d'oubli ou impossibilité de renseigner la FMI ou la feuille de match papier, l'arbitre devra obligatoirement faire un rapport complémentaire adressé à la Commission de Discipline.**

Pour tout manquement administratif sur la FMI ou la feuille de match papier, la CDA fera application des sanctions prévues au règlement intérieur. Merci



### INFO TESTS PHYSIQUES

Tous les arbitres D1, D2, D3, ayant échoué aux tests physiques du 8 septembre, sont automatiquement désignés dans la division inférieure jusqu'au rattrapage du dimanche 11 novembre.

### RATTRAPAGE TEST « TAISA » DES ARBITRES SENIORS ET JEUNES

Le **dimanche 11 novembre** aura lieu à **Riorges** (stade Gallieni), à **8h30**, le rattrapage pour les arbitres Seniors et Jeunes qui ont échoué le test « **Taïsa** » le 8 septembre, et pour les arbitres excusés. **Présence obligatoire** .

### RAPPEL INDISPONIBILITES

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur votre profil « My FFF ». Seules les indisponibilités de dernière minute sur justificatif (hors délai), avec désignation sur la date concernée, ne peuvent être saisies sur votre compte arbitre. Dans ce cas, et **UNIQUEMENT** celui-ci, votre indisponibilité doit parvenir au District par mail ou courrier. Bien entendu, dans cette situation, votre désignateur doit être informé téléphoniquement le plus rapidement possible. Ces manquements administratifs rentrent dans les sanctions prévues au règlement intérieur de la CDA.

### COURRIERS REÇUS

M. CLARRISSOU Gauthier : rapport sur la rencontre U15 du dimanche 14 octobre.  
Pays de Coise : changement de terrain rencontre U15

### IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB

### INDISPONIBILITE

M. FOURNIER Alexis : 21 jours à partir du 19 octobre

### CONVOCAATION ARBITRES

M. GHEURBI Joris : vous êtes convoqué le lundi 29 octobre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h.  
M. FARES Diaf : vous êtes convoqué le lundi 29 octobre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h10  
M. COSKUN Ilkay : vous êtes convoqué le lundi 29 octobre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h20  
M. CELIKOZ Alex : vous êtes convoqué le lundi 29 octobre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h30  
M. CATTANEO Lucas : vous êtes convoqué le lundi 29 octobre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h40

M. DECITRE Sébastien : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h.  
M. COSKUN Ilker : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h10.  
M. EL ARFAOUI Ilias : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h20.  
M. MARGERIT Mickael : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h30.  
M. BOUDJAOUI Fares : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h40.  
M. CHARROIN Hugo : vous êtes convoqué le lundi 5 novembre à la sous-commission des jeunes arbitres, à 20h50.